L'autre, s'il diffère de moi, me nuit-il ou m'enrichit-il ?

Respectable Loge, Union et France, Orient de Paris, Région 14

Mots-clefs : Différence, Richesse, Aliénation, Autonomie, Critères

La question

Une phrase, affichée dans l'escalier de l'hôtel de la rue Cadet et attribuée à Antoine de Saint-Exupéry proclame : « *Si tu diffères de moi, mon frère, bien loin de me nuire, tu m'enrichis*. »

Évidemment, la première réaction du Franc-Maçon est d'adhérer à ce principe de tolérance et même de valorisation de la différence. Mais est-ce toujours si simple ? Ainsi, les traditions africaines comportent des volets d'arts sculptural et musical qui ont beaucoup apporté aux créateurs européens. La cuisine africaine nous apprend à apprécier d'autres goûts. En revanche, l'excision des petites filles est interdite[1].

De même le niveau de violence exercé à l'égard des enfants dans le cadre de leur éducation peut varier d'une culture à l'autre. Il peut être naturel pour un père wallissien de corriger son fils en le frappant, au point de lui laisser des marques visibles. En France aujourd'hui, quand cet état de fait est décelé, le père peut encourir des sanctions pénales.

Au-delà même des comportements violents, n'y a-t-il pas un risque que mon acceptation des différences de l'autre ne se transforme en aliénation, par exemple si je bascule totalement dans la culture de l'autre, en abandonnant ma propre identité ?

Cela peut arriver, par exemple, quand une femme se marie avec quelqu'un d'une autre culture et part vivre dans le pays d'origine de son mari. Il est des cas où cela se passe très bien. Il est aussi des cas où la culture locale est peu favorable à la liberté et à l'autonomie des femmes, et où l'épouse se retrouve prisonnière dans un cadre social qui ne lui offre pas la même sécurité[2] et ne lui permet pas d'exercer les mêmes droits que dans sa culture d'origine.

Ainsi, les différences de l'autre ne m'apportent des bienfaits que dans la mesure où elles ne me nuisent pas. La citation attribuée à Saint-Exupéry n'est donc pas nécessairement vraie dans tous les cas.

Comment discerner si la différence de l'autre me nuit ou m'enrichit ?

Enrichissement ou aliénation ?

Pourrait-on trouver des critères permettant de discerner si la différence de l'autre me nuit ou m'enrichit ? Bien entendu, si l'on veut que ces critères puissent s'appliquer légitimement à l'évaluation des impacts des différences de l'autre sur moi, il faudrait que ces critères soient indépendants de ces différences, donc indépendants des différentes cultures. En quelque sorte, il faudrait disposer d'une grille de critères universels.

Le premier critère est probablement l'intégrité physique. Si la différence de l'autre nuit à mon corps, à sa survie, à son intégrité, à sa santé, elle ne saurait évidemment m'enrichir. Ensuite, la République française et la Maçonnerie ont adopté comme devises trois principes universels que nous pouvons reprendre, si nécessaire en les généralisant[3] :

La liberté représente le droit, pour les individus, de faire sans entrave tout ce qui ne nuit pas à autrui, et notamment tout ce qui n'entrave pas sa liberté. L'égalité consiste à s'efforcer de ne pas tenir compte, socialement, de tout ce qui n'est pas relatif à l'utilité sociale effective des individus[4] . Une variante plus ambitieuse est l'équité. La fraternité pose le principe de la paix sociale et de la solidarité entre les

---

[1] L'assemblée plénière du 28 novembre 2013 de la Commission nationale consultative des droits de l'homme a rendu un avis parfaitement clair sur les mutilations sexuelles féminines (NOR : CDHX1329654V). Extrait :
Les mutilations sexuelles féminines constituent l'une des violations les plus barbares des droits fondamentaux des femmes aujourd'hui ; elles sont reconnues comme une atteinte grave à l'intégrité de la personne, l'expression d'une domination physique et psychologique exercée sur les jeunes filles et sur les femmes. Elles portent atteinte au respect de la dignité humaine consacré dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948.

[2] A titre d'exemple, dans l'Inde du XXIème siècle, le niveau de sécurité des femmes, y compris les femmes mariées, n'est pas équivalent à celui des habitantes des pays européens.

[3] Certains ont voulu considérer ces trois principes comme spécifiquement français (ou maçonniques). Ce qui les disqualifierait pour constituer des valeurs universelles. Nous pensons à l'inverse que la République française et la Maçonnerie ont repris à leur compte trois valeurs universelles, qui sont par nature indépendantes des cultures, et qui donc ont vocation à s'appliquer partout.

[4] Ainsi, le fait pour un ingénieur d'être de couleur de peau très sombre, pour un avocat d'appartenir à une famille Dalit (ou « intouchable ») en Inde, ou pour un médecin d'être une femme ne devrait avoir aucun effet social négatif.

personnes[5]. Une différence n'est susceptible de m'enrichir que si elle n'est incompatible avec un de ces quatre critères.

On n'accueille bien l'autre que lorsqu'on est parvenu soi-même au centre de son propre monde. L'enseignement maçonnique insiste sur l'importance de développer son autonomie et sa propre liberté. Ainsi, le fil à plomb immobile, pendant du plafond du Temple, rappelle au Maçon qu'il doit d'abord vivre debout, les pieds dans le sol et la tête dans les étoiles, en recherchant sa vérité intérieure. Il doit se donner les moyens d'être l'axe de son propre monde. D'ailleurs, ce fil à plomb se retrouve dans la perpendiculaire qui accompagne l'Apprenti dans la première étape de dégrossissage de la pierre. Il se retrouve encore dans le niveau, qui symbolise les travaux du Compagnon. Ainsi, jusqu'à l'exaltation au grade de Maître, la symbolique des outils rappelle en permanence l'importance de se bâtir soi-même et de « devenir soi-même »[6].

Ce n'est qu'à partir du moment où je suis effectivement parvenu à être moi-même que je peux rencontrer les autres de façon féconde. Et il serait souhaitable de toujours faire passer toute proposition d'altérité au crible des quatre critères évoqués ci-dessus. Après quoi, si elle y a satisfait, elle peut effectivement être porteuse d'une grande ouverture et donc d'une grande richesse.

Promouvoir activement les idées humanistes

Mais si l'autre peut m'enrichir par sa différence, peut-être puis-je aussi l'enrichir de ma différence ? Car je suis évidemment moi-même « un autre » pour les autres humains qui m'entourent. Pour un Franc-Maçon, attaché à promouvoir une humanité meilleure et plus éclairée, enrichir les autres de sa différence est probablement un devoir. Cela impose au Franc-Maçon individuel, et collectivement aux Obédiences, un engagement permanent en faveur de la propagation des idées humanistes dont nous sommes porteurs. Y compris quand cela présente un certain danger. En revanche, le Maçon a aussi le devoir, avant de transmettre ses contributions diverses aux autres, de vérifier qu'elles sont compatibles avec les quatre valeurs universelles.

Pour un être humain, la différence de l'autre peut être source, selon le cas, de richesse mais aussi de souffrance ou d'aliénation. La compatibilité avec les principes de liberté, égalité, fraternité et respect de l'intégrité physique est sans doute un critère permettant de juger de la nature de l'impact de l'autre sur nous.

[5] Les deux derniers critères sont par exemple couverts par les devises idéalistes d'Étienne Cabet, théoricien du communisme chrétien (dans « Voyage en Icarie » publié en 1840- https://fr.wikipedia.org/wiki/Voyage_en_Icarie) : « À chacun suivant ses besoins. De chacun suivant ses forces » ou de de Karl Marx : « De chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins » (dans « Gloses marginales au programme du Parti Ouvrier allemand » écrites en 1870 - https://www.marxists.org/francais/marx/works/1875/05/18750500a.htm).

[6] On retrouve ici l'injonction de Dieu à Abraham dans la Bible (Genèse 12,1) : « *Va vers toi !* ».